VertigO

La revue électronique en sciences de l'environnement



Face aux pollutions : hiérarchies et solidarités entre fumeuses de poissons à Abidjan

Facing pollutions: Hierarchies and solidarities among fish smokers in Abidjan

Marie Belland et Alain Bonnassieux

Volume 22, numéro 2, septembre 2022

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1100947ar DOI: https://doi.org/10.4000/vertigo.38129

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Belland, M. & Bonnassieux, A. (2022). Face aux pollutions: hiérarchies et solidarités entre fumeuses de poissons à Abidjan. VertigO, 22(2), 1-18. https://doi.org/10.4000/vertigo.38129

Résumé de l'article

En Afrique de l'Ouest, les femmes qui fument le poisson et la viande sont exposées à des risques environnementaux élevés, car leur activité les expose à de fortes concentrations d'émissions nocives. À travers l'étude de cas des travailleuses d'un site de fumage accolé à un marché populaire à Abidjan, cet article décrit les perceptions de la pollution de l'air, les effets sur leur santé et les stratégies et pratiques individuelles et collectives des fumeuses pour la réduire. Un accent particulier est mis sur les relations de travail entre fumeuses et les aides qu'elles emploient, puisque ces hiérarchies influent sur le niveau d'exposition à la pollution. Dans cette perspective sont analysées les relations de dépendance qui structurent les activités féminines de l'économie populaire, et en particulier les pratiques de confiage d'une main-d'oeuvre juvénile, ainsi que les parcours professionnels des aides face aux risques, entre exploitation et émancipation. Cet article propose de considérer conjointement les pollutions, leurs risques sur la santé des travailleuses, les opportunités économiques des femmes de milieu populaire et les obligations sociales réciproques entre fumeuses dans la capitale ivoirienne.



© Université du Québec à Montréal et Éditions en environnement VertigO, 2022 Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



Face aux pollutions : hiérarchies et solidarités entre fumeuses de poissons à Abidjan

Facing pollutions: hierarchies and solidarities among fish smokers in Abidjan

Marie Belland et Alain Bonnassieux

Introduction

- Les activités de fumage de poisson et de viande occupent une place importante dans l'économie et les habitudes alimentaires en Afrique de l'Ouest et Centrale, comme l'attestent plusieurs travaux en Côte d'Ivoire (Belland et al., 2017; Becerra et al., 2020), au Burkina Faso (Kabré et al., 2003) au Bénin (Djessouho, 2015) et au Cameroun (Angoni et al., 2015). Les femmes et les jeunes filles qui exercent cette activité sont confrontées aux fumées toxiques dégagées par les fours de fumage. Une enquête réalisée en 2017 auprès de 300 fumeuses à Abidjan montre que près de 65% d'entre elles ont des problèmes de santé liés à l'exposition à la fumée et aux fortes chaleurs. Les symptômes sont variés et concernent la sphère oto-rhino-laryngologie (ORL) et ophtalmologiques (larmoiements, irritations, toux), ainsi que des douleurs et difficultés pulmonaires (obstruction des voies) qui augmentent avec le nombre d'années travaillées (Mambo-Gnakale et al. 2017). Une étude réalisée sur le site de notre cas d'étude par des chercheurs en chimie et en physique montre que l'exposition des fumeuses aux hydrocarbures aromatiques polycycliques, une substance cancérigène issue de la combustion incomplète de charbon ou de pétrole, est presque 10 fois supérieure aux limites de sécurité préconisées par l'OMS (Xu et al., 2019).
- Dans plusieurs travaux et certains articles de presse (par exemple dans Rejopra « Au sud du Bénin, les femmes pleurent en fumant le poisson »), l'accent est mis sur l'amélioration des procédés de fumage (types de fours, combustibles) pour à la fois diminuer le niveau d'exposition des travailleuses à la fumée et au feu et améliorer la qualité des produits afin de les exporter (Kabré et al., 2003 ; Chabi et al., 2014 ;

- Djessouho, 2015). De telles initiatives existent à Abidjan, comme la coopérative localisée à Abobo-Doumé qui a récemment acquis des fours dits « améliorés » permettant de réduire la pollution dont les fumeuses sont victimes.
- Toutefois, ces objectifs sont éloignés des préoccupations de la trentaine de fumeuses que nous avons rencontrées lors de nos enquêtes et qui exercent dans un espace dédié au fumage accolé au marché à Niangon Nord à Yopougon. Si elles perçoivent et craignent les effets de la pollution induite par leur activité, les fumeuses de Yopougon redoutent que le recours à de nouvelles technologies entraine des dépenses qui réduisent leurs gains modestes. Les propriétaires des « fours » de fumage (des barils percés pour y aménager un foyer et recouverts d'une grille) sont des femmes de trente à cinquante ans, dont les trajectoires professionnelles et personnelles sont marquées par l'aggravation de la pauvreté et les crises économiques de ces dernières décennies. Leur clientèle est constituée d'habitantes du quartier disposant elles aussi de revenus faibles.
- Les fumeuses de Yopougon transforment des produits importés de l'étranger et de faible qualité en privilégiant des techniques peu coûteuses, mais également peu sûres. Traditionnellement, le fumage de poisson en Côte d'Ivoire est une activité de subsistance établie près des ports de pêche (Monney et al. 2021). Le poisson ainsi conservé est l'une des principales sources de protéine en Côte d'Ivoire et notamment dans le nord du pays (Anoh, 1999). Il est intéressant de constater que notre cas d'étude s'établit en marge, voire en concurrence de ces filières traditionnelles et locales. En effet, les fumeuses de Yopougon transforment des produits congelés importés d'Asie et d'Europe. Les barils utilisés en guise de four portent encore des traces de produits chimiques, tandis que le bois d'hévéa servant de combustible est moins cher, mais aussi plus polluant que d'autres essences (Keita et al., 2018). Pour réduire la pénibilité de leur activité et les risques auxquels elles sont confrontées, les propriétaires de four, aussi appelées « mamans », confèrent une place importante au travail des jeunes femmes et adolescentes qu'elles emploient.

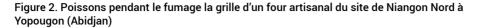


Figure 1. Aide familiale ajustant le bois d'hévéa sous son four de fumage

M. Belland (2017)

- L'évocation du parcours de Marie-Hortense, une femme frêle et élégante de 46 ans, originaire de Bouaké, arrivée à Abidjan en 2009, rend compte des trajectoires et pratiques des fumeuses.
 - « Vraiment je suis passée, j'ai touché un peu de tout. La banane, j'ai vendu du poisson sec, j'ai vendu des aubergines, j'ai vendu de l'attiéké. Bon, j'ai vu que ça n'allait pas trop là-bas, parce qu'il n'y avait pas assez de moyens quand j'ai commencé. Et puis je suis tombée dans ça, le poisson fumé, avec mes petits moyens. J'ai vu que je m'y retrouvais un peu. Je me retrouve un peu, mais c'est les dépenses qui sont énormes, parce que le plus souvent je tombais malade, parce que le travail ça fatigue. Et c'est ça qui m'a amené ici, parce que je suis venue à Abidjan, je suis seule, j'ai un enfant, la charge de l'enfant que j'assume moi-même. Je suis obligée de le faire pour pouvoir m'occuper de mon enfant, pour pouvoir louer ma maison. » (Fumeuse, Yopougon Abidjan, mars 2017)
- Pour les propriétaires de fours comme Marie-Hortense, l'approvisionnement en produits à fumer se fait vers 5h le matin auprès d'une chambre froide proche du port d'Abidjan. Les aliments sont congelés: du poisson importé de Chine et de la viande, principalement des pieds de porc, d'Europe. Avec sa jeune employée, Yvette, Marie-Hortense transporte le poisson en taxi, puis le prépare avant de commencer la vente vers 8h. Elle reste ensuite sur le marché jusqu'à 18h30. Marie-Hortense a repris son activité après une absence prolongée due à une maladie qui touchait ses articulations et l'a paralysée pendant plusieurs semaines. Depuis son retour, elle passe peu de temps sur le site de fumage, c'est donc Yvette qui chaque matin lave, écaille, « plie » (casse la gueule du poisson puis la transperce ainsi que la queue du poisson avec une tige de bois pour le maintenir enroulé sur lui-même) puis fume le poisson pendant 1 à 4 heures sur de larges grilles. Depuis qu'elle travaille avec Yvette, Marie-Hortense est moins exposée à la fumée et au feu qui la « fatigue ». Quand elle juge que ses aides s'acquittent mal des tâches qu'elles leur confient, elle n'hésite pas à s'en séparer. Deux de ses nièces ont été renvoyées à cause de « leur mauvais comportement » : « Je les ai virées. Elles ne

travaillaient pas, elles n'étaient pas correctes ». Avec Yvette, qui n'est pas de sa famille, recrutée sans formalités particulières, « le travail est mieux fait » (Fumeuse, Abidjan, mars 2017).





M. Belland (2017)

La brève évocation des risques auxquels sont exposés les fumeuses et du mode d'organisation du travail mis en place par une « maman » pour préserver ses gains tout en limitant son exposition à la fumée nous ont amenés, dans cet article, à porter un regard croisé sur la perception de la pollution, ses impacts, les modes de prévention des risques qu'elle induit et le rôle exercé par la division du travail, et notamment l'emploi d'une main d'œuvre juvénile. Pour traiter cette problématique, nous avons privilégié les approches théoriques et les modalités d'enquête suivantes.

Méthodes et cadre théorique

Notre étude porte sur le risque que constitue la pollution de l'air avec une approche inspirée de l'écologie politique féministe. Elle vise à appréhender les rapports sociaux et les mécanismes économiques dans lesquels s'inscrit la profession de fumeuses, en considérant ceux-ci en même temps que les pollutions émises par cette activité et les risques sur la santé associés (Blaikie, 1995; Gray et Moseley, 2005; Graham, 2015). Ce cadre théorique nous incite à considérer l'activité de fumage par ses politiques publiques, ses rapports de pouvoir à travers la pratique du confiage, et ses impacts sur la santé des plus exposées. En décrivant les relations de travail entre les fumeuses et leurs jeunes aides, qui les appellent « mamans », nous souhaitons contribuer au débat sur le rôle des hiérarchies dans la prévention des risques sanitaires dans une profession féminine particulièrement exposée à la pollution de l'air.

- Il s'agit d'éviter les attitudes culpabilisatrices et de placer le vécu des fumeuses au centre de notre étude, suivant l'aspiration de l'écologie politique féministe de « donner le pouvoir d'agir et de promouvoir la transformation sociale et écologique pour les femmes et les autres groupes marginalisés » (Elmhisrt, 2015, p.519).
- Le fumage est typique des activités peu rémunératrices, peu règlementées et souvent féminines qualifiées d'activités « informelles » (Hugon, 2014). Le qualificatif d'informel est souvent usé de façon péjorative, renvoyant à l'illicite ou au manque de modernité sans que l'accent soit suffisamment mis sur son autorégulation par des normes pratiques conçues par ses acteurs (Ayimpam, 2014). Dans ce texte, nous suivons la distinction de Charmes et Adair (2014) entre emploi informel et secteur informel. Nous montrerons que l'activité est soumise à des prescriptions officielles liées à son exercice sur un marché communal et est régulée par des normes élaborées par les fumeuses. Nous nous intéressons principalement à l'emploi informel du fait de notre préoccupation pour les relations entre les « mamans » et leurs aides, et employons le terme de secteur informel pour évoquer l'utilisation du terme par les autorités publiques.
- Sur le site de fumage de Niangon Nord, la majorité des travailleuses sont des aides : 13 d'entre elles sont des aides familiales, soit le plus souvent non rémunérées mais prises en charge par les fumeuses chez lesquelles elles résident, et 5 sont payées à la journée (environ 1.000 FCFA par jour, soit 1,52 euro). Les employées sont âgées de 25 à 35 ans, tandis que les aides familiales sont souvent mineures (elles ont entre 12 et 25 ans). Les « mamans » sont au nombre de 16, dont la moitié emploient une ou plusieurs aides. En mettant l'accent sur les attentes et les risques auxquels ces aides sont confrontées, nous souhaitons contribuer au débat sur les aspects émancipateurs et d'exploitation du travail dans l'économie de subsistance (Vidal 1985; Jacquemin 2002; 2009; 2011; Lesclingand, 2011).
- 12 Plusieurs études s'intéressent au travail des enfants et jeunes femmes chez des parentes plus ou moins proches selon un système de confiage. L'un des questionnements majeurs concerne la dépendance des aides familiales, souvent des mineures émigrées de zones rurales voire de pays voisins (Jacquemin, 2011). Leurs tâches excèdent régulièrement le seul travail domestique pour assister leurs tutrices dans leurs activités de commerce, comme c'est le cas à Abidjan. Un important débat concerne l'ambiguïté du confiage, et l'intrication de ses dimensions d'apprentissage et d'exploitation (Lesclingand, 2011; Thorsen, 2012). Il s'agit de reconnaître les situations d'abus, mais également les capacités des jeunes femmes à faire évoluer leurs parcours migratoire et professionnels en fonction des projets et difficultés rencontrées. Doppon Ali rappelle la présence des risques pendant les périodes de confiage: dans ses enquêtes, 27,3% des adolescentes qui ont des activités de petit commerce non rémunérées dans un cadre familial sont exposées à des produits dangereux sur leur lieu de travail (Doppon Ali, 2018). Toutefois, la migration de travail peut être souhaitée pour se former à un métier, connaître la vie en ville ou améliorer les opportunités économiques (Jacquemin 2011, Lesclingand, 2011). Ainsi, Jacquemin insiste sur l'importance de replacer ces migrations dans des contextes traditionnels de sociabilités tout en soulignant l'importance prise par ces pratiques dans une situation de crise économique où les opportunités d'emploi sont faibles (Jacquemin, 2002).
- 13 Les données recueillies pour cerner les moyens de prévention des risques environnementaux et les modes de division du travail dans les activités

professionnelles féminines des villes Ouest-africaines ont été obtenues lors d'une enquête ethnographique réalisée entre 2016 et 2017 dans le cadre du programme de recherche DACCIWA portant sur la pollution de l'air à Abidjan. Nos enquêtes visaient à retracer les représentations de la pollution, les pratiques quotidiennes et leur signification (Olivier de Sardan, 1995), notamment celles qui permettaient aux fumeuses de résister ou de réduire le risque lié à la pollution de l'air. Dans le cadre de celles-ci, 21 entretiens semi-directifs avec des fumeuses et 6 entretiens avec des représentants de ministères et agences publiques ivoiriennes ont été réalisés. Des données complémentaires ont été collectées en 2018 lors d'une séance de restitution des résultats des enquêtes auprès des fumeuses.

14 Après avoir évoqué les positions des autorités ivoiriennes vis-à-vis des activités polluantes, nous mettrons l'accent sur les perceptions que les fumeuses de poisson d'un marché populaire d'Abidjan ont des effets de la fumée (et du feu) sur leur corps, leur féminité, et leur santé. Enfin, nous décrirons leurs pratiques de protection en lien avec leurs stratégies d'autonomisation. Dans cette dernière section, cet article retrace comment les différents statuts de la profession tracent des lignes d'inclusion, de dépendance et d'exclusion des pratiques de protection, de soin et de l'accès aux opportunités économiques.

Économie domestique, économie salissante?

15 Le développement du site de fumage et la présence d'un nombre croissant de fumeuses sont liés à l'expansion du marché de Lubafrique qui jouxte Niangon, un quartier de la commune de Yopougon. Le marché est un espace de vente de denrées et petits objets par des femmes et pour des femmes. Le nombre de vendeuses augmente lorsque leur travail est requis pour subvenir aux besoins de la famille. L'organisation du marché est régie par les autorités communales. Des agents municipaux prélèvent des revenus à la fois sur les emplacements de vente (350 à 500 FCFA par jour en plus de la location de l'étal) et sur l'activité de fumage, qu'ils encadrent dans le temps (les fours ne peuvent fonctionner que jusque 11h et des amendes sanctionnent les contrevenantes), financièrement (par une obligation de paiement de 1.500 FCFA par mois pour l'emplacement), et spatialement dans un espace enserré bordé d'habitations, de petits commerces et de toilettes publiques. En 10 ans, le nombre de fumeuses est passé d'une dizaine à plus de trente sur le site de fumage qui se situe dans une arrière-cour d'environ 30 mètres de long regroupant une cinquantaine de fours. L'installation des fumeuses sur cette portion du marché est précaire, car elles sont périodiquement sous la menace de l'interdiction de leur activité par la municipalité depuis qu'un début d'incendie s'est produit en 2013, les obligeant à verser des réparations.



Figure 3. Site de fumage de poissons et de viandes à Niangon Nord, Lubafrique

M. Belland (2017)

À l'échelle nationale, les effets sanitaires de la pollution sont considérés à l'aune de la salubrité jusqu'aux années 2000. Cette emphase est héritée du souci hygiéniste de l'administration coloniale (Le Pape, 1985) et de l'association de la pollution à la saleté et au désordre politique et moral selon des mécanismes décrits par Douglas (Douglas, 2003). Ce « référentiel de l'action publique » ivoirienne, dans les termes de Jobert et Muller (1987), consiste à considérer les habitants des communes populaires d'Abidjan comme les principaux responsables de la saleté et de la pollution à cause des modes d'organisation de leurs activités informelles (non règlementées) et de leurs pratiques d'évacuation des déchets sur certaines portions de l'espace public. Ces conceptions sont toujours présentes dans certains entretiens que nous avons menés dans les ministères.

Un chargé d'étude du ministère de l'Environnement, de la Salubrité et du Développement durable explique par exemple : « au niveau social, nos populations c'est difficile (...) il faut sensibiliser sur les conséquences de ce qu'eux-mêmes produisent pour qu'ils comprennent la nécessité de la chose » (Chargé d'étude ministériel, Abidjan, juillet 2016). Un autre exemple est une discussion entendue au CIAPOL au cours de laquelle l'opposition entre deux lectures des liens entre pauvreté et pollution est particulièrement claire :

Enquêté 1 : « Les gens sont quand même éveillés. Ils savent que la pollution tue depuis l'événement de Probo Koala. Là il y a une conscience. Je vous assure qu'à tout moment, les gens vont envoyer une plainte, quand ils sentent des odeurs. Ils vont envoyer une plainte au CIAPOL. Donc déjà au niveau de la conscience les gens savent que la pollution peut tuer. »

Enquêté 2: « Mais en même temps ils polluent. »

Enquêté 1 : « En même temps ils polluent, ils coexistent avec, ils sont conscients de la gravité de la pollution. Ils cohabitent par nécessité. » (Administrateurs d'établissement public, Abidjan, juillet 2016).

8 En 2006, le déversement de déchets toxiques par le navire Probo Koala cause de nombreux décès et maladies et participe à l'identification d'autres acteurs responsables

de la pollution. Probo Koala et le feuilleton judiciaire qui a suivi ont entrainé une prise de conscience des effets de la pollution sur la santé, et en particulier lorsqu'elles sont générées par les activités économiques. Cet événement traumatisant a contribué à un infléchissement des politiques de santé publique avec l'insertion d'un volet de prévention de la pollution. Toutefois, dans le cadre de celui-ci, la priorité porte sur l'éloignement des activités polluantes des lieux d'habitation et sur la non-exposition des citoyens aux émanations plus que la santé des travailleurs.

Selon les responsables des directions ministérielles en charge de la qualité de l'air, de la santé et l'environnement, et de l'agence publique ivoirienne antipollution (CIAPOL) que nous avons rencontrés, la régulation des activités de fumage ne relève pas de la compétence de leurs institutions. Le CIAPOL s'occupe de la lutte contre les pollutions d'origine industrielle. Pour les autorités et pour une partie de la littérature scientifique, le fumage du poisson est une activité familiale, et la fumée qu'elle dégage est catégorisée comme provenant de feux domestiques. Ce renvoi du fumage vers la sphère domestique et l'accent sur le caractère informel de la profession ont pour effet que l'encadrement de l'activité relève avant tout des autorités qui gèrent le marché pour le compte de la municipalité. Les autorités sont surtout intéressées par les taxes prélevées sur les fumeuses sur le marché et ne souhaitent pas que cette activité très polluante soit délocalisée. Il s'agit donc d'organiser le fumage dans une zone densément peuplée de façon à ce que l'activité incommode le moins possible le voisinage.

Santé au travail dans un espace pollué : la fumée « brûle jusque dans le cœur »

Le fumage de poisson et de viande expose les travailleuses à des fumées noires irritantes et à une forte chaleur (Adeyeye et Oyewole, 2016). À l'entrée du site à Lubafrique, l'odeur prend à la gorge, la fumée épaisse et noire fait couler les larmes et imprègne durablement vêtements et cheveux. Les mesures d'émissions réalisées par nos collègues chimistes et physiciens de l'atmosphère sur le site montrent des concentrations de particules (PM2,5) près de 15 fois supérieures aux recommandations de l'OMS (Djossou, 2018; Keita, 2018). Dans nos enquêtes, les perceptions de la fumée par les travailleuses s'organisent autour de la chaleur et de la saleté.

Tableau 1. Tableau résumant les principales associations aux fumées des fours de transformation de poissons et de viandes sur le site de Niangon Nord

Discours sur la chaleur	Discours sur la saleté
-------------------------	------------------------

« Ça chauffe le corps ! Ça chauffe le corps et puis la fumée fume les yeux. Donc quand tu es là, ton corps sent une chaleur, dans ton corps. Parce que tu es en contact avec le feu et puis tu sens des brûlures ». (Marie-Hortense, fumeuse propriétaire de son activité)

« Souvent je tombe malade. Ma sœur, elle paye mes médicaments (...) souvent mon cœur là ça fait mal. Ça me chauffe » (Diana, aide familiale)

La fumée « me brûle jusque dans le cœur » (Chantale, fumeuse propriétaire de son commerce)

« Je travaille et puis... ça me fait... ça fait que ça devient noir, la fumée. J'ai commencé à fumer, mon corps est devenu noir. C'est la fumée là ça noircit. Ça, ça ne me plaît pas. » (Diana, aide familiale)

« Le feu lui-même il bouffe le sang. Le feu là, quand tu es à côté, il bouffe le sang un peu un peu. Une fois que n'as plus de sang, là, même si on va te faire une transfusion, on ne peut pas faire quelque chose. Tu vois tous ceux qui font là, ils font dans la saleté, la saleté elle-même elle tue. Tu vois il n'y a pas l'hygiène, il n'y a pas la propreté, il y a la saleté qui nous tue. Tu vois tous ceux qui fument ? Ils ne sont pas propres! » (Femme âgée grilleuse d'arachides sur le site de fumage)

Les fumeuses comparent la fumée des fours à celle de la cigarette et font l'hypothèse d'une similaire nocivité. Elles décrivent avec force détails les effets de leur activité sur leur santé à commencer par un sentiment de faiblesse, qu'elles appellent l'anémie, attribuée à la proximité avec le feu (le feu « sèche » le sang). Elles se sentent plus vulnérables aux maladies chroniques, comme le paludisme, leur peau se dessèche avec l'atmosphère étouffante près des fours et fait perler la sueur sur les corps (Diessouho, 2015). Les autres effets décrits sont des maux de tête, des douleurs dans la poitrine, une irritation des yeux et du nez (une sensation de sinusite). Certaines remarquent également des effets sur la peau, que ce soient des démangeaisons prononcées, des boutons, ou un assombrissement qui leur déplait. Elles nous ont parlé des « mamans » dont la santé a été irrémédiablement atteinte (« leur cœur devient noir), et qui sont retournées « au village » ou sont décédées (Entretiens avec Olga, fumeuse, Abidjan, février 2017; Denise, aide familiale, Abidjan, mars 2017; Diana, aide familiale, mars 2017; Dorcas, fumeuse, Abidjan, avril 2017; et Chantale, fumeuse, Abidjan, mars 2017). Ces récits décrivent un affaiblissement lent et insidieux du corps au contact de la chaleur et de la saleté, et dont la rémission est difficile.

Les effets négatifs de l'activité sur leur féminité inquiètent les fumeuses. C'est ce que Dorcas – une « maman » qui est une figure d'autorité parmi les fumeuses par son expérience et son éloquence – prêche chaque semaine au sein d'une « église » qu'elle a fondée et finance. Elle prend à partie ses consœurs en plaisantant : « Regarde nos doigts ! On ne peut pas caresser nos maris ! Pourtant (levant pour nous montrer ses mains piquetées de petites blessures à force de manipuler les poissons brûlants), (ce sont les) doigts d'une femme, mais c'est à cause du poisson » (Fumeuse, Abidjan, février 2017). Ou encore, une employée dit que ses menstruations sont anormalement longues depuis qu'elle travaille comme fumeuse. Ces préoccupations se doublent de celles liées à la maternité : il faut pour les fumeuses organiser des modes de garde pour limiter la présence des enfants en bas âge sur le site (ce qui n'est pas toujours possible), ou combiner travail et obligations familiales. Plusieurs « mamans » expliquent qu'elles continuent leur activité malgré les problèmes que celle-ci génère parce que cela les aide à financer les études de leurs enfants afin qu'ils accèdent à une meilleure situation qu'elles.

Faire face aux risques : inclusion et exclusion des mécanismes de solidarité, pratiques de soin et de prévention

« Si tu te protèges, tu ne vas pas rester sur le feu¹ » : le transfert de risque comme pratique de protection

Les possibilités de se protéger de la fumée sont limitées. Se couvrir le nez et la bouche ou porter des vêtements longs sont des pratiques de protection que les femmes mentionnent, mais elles accroissent la chaleur suffocante près des fours, provoquent des gênes dans les mouvements et des irritations. Aïcha, une jeune aide dont la mère était fumeuse s'exclame : « Se protéger de la fumée ? Avec le poisson, je ne vois pas comment tu fais, si tu te protèges, tu ne vas pas rester sur le feu, tu vas te retirer ». Elle travaille pour une « maman » qui la rémunère en fonction du niveau de la recette journalière, il lui arrive de rentrer sans rien avoir à la fin de la journée si celle-ci est trop faible. Son employeuse, comme plusieurs « mamans » fait appel à ses services car la fumée « la fatigue ». Pour Aïcha, la seule protection véritable qu'elle utilise consiste à s'éloigner du feu. Les « mamans » y parviennent en faisant travailler les « aides » qu'elles emploient de façon informelle. Nos enquêtes montrent que les « mamans » passent en moyenne 3h30 sur le site de fumage, contre 4h40 pour les aides salariées et 6h pour les aides familiales.

Nos observations sont cohérentes avec les résultats de Mambo-Gnakale et al. (2017) portant sur deux sites de fumages d'Abidjan selon lesquels les fumeuses employées et les aides sont les plus affectées par les problèmes pulmonaires (67% et 62,5% respectivement contre 44% des « mamans »), ce qui peut s'expliquer par l'intensité de leur exposition. Les autres symptômes (ORL et ophtalmologiques notamment) affectent le plus fortement les fumeuses employées et les « mamans », soit les travailleuses qui ont le plus grand nombre d'années d'ancienneté.

Sur le site de fumage, les niveaux d'exposition à la pollution ainsi que les capacités à agir en situation d'exposition sont fortement différenciés. La position subordonnée des aides, l'obligation de travailler pour se nourrir et les sollicitations par les « mamans » de leur assistance dans d'autres activités domestiques expliquent cette situation. Les extraits d'entretiens et les faits suivants rendent compte des contraintes qui pèsent sur elles. Denise, 19 ans, qui travaille avec sa mère, raconte : « Le jour que ma maman me dit de me reposer, je me repose. Sinon si ma maman ne m'a pas dit de me reposer je ne le fais pas. [...] Si tu dis que tu fais plus, tu vas manger quoi ? Si tu dis que tu n'aides plus ta maman, ta maman elle ne te donne pas à manger, donc tu es obligée de faire. » (Aide familiale, Abidjan, mars 2017). Laetitia, 16 ans, qui vient du Libéria et travaille pour la sœur de sa mère, fume de la viande le matin et effectue des tâches domestiques pour sa tutrice l'après-midi. Elle explique qu'elle n'aime pas le travail de fumeuse, mais qu'il lui est impossible d'aborder le sujet avec sa tante. Certaines aides restent plus longtemps sur le site, le plus souvent avec l'accord de leur employeuse, mais au risque d'enfreindre les régulations du marché, pour accroitre leurs revenus journaliers. Elles prennent des clientes supplémentaires qui veulent faire fumer du poisson fraichement acheté et qui les paient directement.

Prévenir les effets des pollutions sur la santé et nettoyer les impuretés

« Si tu fumes de la viande là, ça fait comme tu fumes [elle fait le geste de fumer une cigarette]. C'est comme si tu fumes de la cigarette, la fumée te monte dans le nez. Donc tu bois [du lait], c'est comme si ça dégage la fumée. » (Anne, fumeuse employée qui débute dans l'activité, Abidjan, mars 2017).

La principale pratique de prévention des effets de la pollution sur la santé est la consommation de lait, et plus particulièrement de lait concentré. Cette pratique n'est pas propre aux fumeuses, et se retrouve dans d'autres professions, comme des chauffeurs de taxi, de poids lourd et des collecteurs de déchets exposés à la pollution de l'air (Belland, 2017). Singulièrement, une marque de lait concentré sucré est principalement citée: Bonnet rouge, commercialisée par le groupe néerlandais Friesland Campina. Dans les mots des fumeuses, le lait « dégage » la fumée et « nettoie » le corps. Sans que nous puissions identifier les raisons de la sélection d'une marque en particulier, on trouve dans plusieurs études portant sur les communautés peules des significations associées à la consommation de lait, et qui décrivent des perceptions similaires: le lait fortifie, nettoie et rafraichit (Boutrais, 2005; Guilhem, 2006). Selon Bonnet et Jaffré, l'impureté et le sale sont associés dans plusieurs langues ouest-africaines et sont considérés opposés au blanc, capable de les chasser (Bonnet et Jaffré, 2003, p.21).

L'efficacité du lait pour guérir ou prévenir la maladie est toutefois contestée par plusieurs « mamans » : « Peut-être que le lait, ça nettoie un peu, enfin c'est ce que les gens disent » (dit Rosaline, une fumeuse qui travaille seule, Abidjan, février 2017) ou sa consommation est juste perçue comme un moyen de « faire avec » (selon les termes de Chantale, une « maman », Abidjan, mars 2017).

Certaines fumeuses s'astreignent à boire du lait à intervalles réguliers, parfois quotidiennement. Une boite de lait Bonnet rouge coutant 450 FCFA, cette pratique requiert un investissement financier important pour la plupart des enquêtées. Parfois acheté par les employeuses, ce lait est l'unique pratique de soin de certaines aides. Le lait « Bonnet rouge » est consommé à la fois de façon préventive et curative.

Pratiques de soins

Les pratiques de soins sont diversifiées: elles conjuguent souvent indigénat, médicaments et « remontants » (par exemple des anti-vertiges et des compléments alimentaires) achetés sur les étals informels des « pharmacies par terre ». Ces pratiques requièrent une bonne connaissance des symptômes, des risques encourus, et des façons de les doser lors de leur prise. De telles connaissances sont l'apanage de « mamans » qui élaborent des pratiques de soins qu'elles jugent adaptées à leur corps et à leur réaction à l'exposition. Les comportements des fumeuses sur le plan des itinéraires thérapeutiques sont inspirés en partie par les doutes, la méfiance vis-à-vis d'institutions de santé publique ou d'établissements privés, où les gens de condition modeste sont souvent mal accueillis et soignés (Jaffré et Olivier de Sardan, 2003). Certaines fumeuses se sont néanmoins déjà rendues à l'hôpital, soit parce qu'elles considéraient que la maladie était grave, soit par peur que les médicaments vendus dans la rue soient périmés.

Les aides familiales dépendent étroitement de leurs tutrices dans leurs pratiques de santé parce qu'elles ne disposent ni des connaissances des produits qui conviennent pour prévenir les risques sanitaires et se soigner ni des moyens de se les procurer. Elles demandent aux « mamans » de leur acheter des « remontants » permettant de continuer une activité exténuante.

Les « femmes battantes de Lubafrique » et les stratégies d'autonomisation des fumeuses

32 Les « mamans » travaillent à la création d'une association appelée « Femmes battantes de Lubafrique » à l'initiative de Dorcas, figure tutélaire sur le site de fumage. Au sein de celle-ci, la mise en place d'une tontine est prévue pour leur apporter un soutien en cas de « coup dur » et les aider à étendre leurs activités. Dorcas souhaite que se développe l'achat commun de marchandises pour bénéficier d'économies d'échelle. Toutefois, ce projet ne fait pas l'objet d'un consensus entre « mamans », qui craignent qu'il y ait des surplus difficiles à écouler et car certaines fument des produits différents. La création de la tontine est néanmoins attendue pour fournir l'appui financier qui permettrait aux « mamans » de faire face aux dépenses en cas de grave maladie lorsque l'aide de leur réseau social et familial est insuffisante. Durant la longue période où Marie-Hortense a dû arrêter de travailler, elle n'est pas parvenue à avoir le soutien du réseau familial et social sur lequel elle souhaitait s'appuyer : « Quand tu as des problèmes tu vas les (les parents) retrouver, ils vont te dire qu'ils ont aussi des problèmes... Puis ils ne vont plus répondre à tes appels. [...] Tu ne peux pas trop emmerder les gens, tu ne peux pas vivre sur le dos des gens. C'est pour ça je me bats. Je dois payer mes médicaments et tout, payer ma maison, nourrir mon enfant » (Fumeuse, Abidjan, mars 2017). Les fumeuses mariées, comme Olga, s'efforcent de mobiliser leur conjoint ou la famille proche, tout en veillant à ménager les relations avec eux, en « faisant avec », c'est-à-dire en assumant seules certaines dépenses, autant que possible : « Je prie Dieu pour ne pas avoir de difficultés. Mais si j'ai des difficultés, je me tourne vers mon mari. S'il n'a pas d'aide (nda : s'il ne peut pas aider), alors mes parents, mon père, ma mère, mes frères qui sont ici. Sinon, si j'ai des difficultés je fais avec. Je sais que si aujourd'hui j'ai des difficultés, je n'ai pas de quoi acheter [du poisson], je vais trouver ma famille. Mais [...] devant la vie, chacun a ses difficultés, même tes frères, chacun a ses difficultés » (Fumeuse, Abidjan, février 2017).

Parmi les employées rencontrées, seule Laurentine, 35 ans et d'origine burkinabè, fait partie d'une tontine entre jeunes. Elle a été « nounou » avant d'assister plusieurs « mamans » au marché et a rejoint une association appelée « les jeunes juniors », qui compte 25 jeunes femmes travaillant toutes sur le marché. Chacune fournit une contribution hebdomadaire de 1.000 FCFA à la tontine, ainsi que 100 FCFA au fonds de caisse de l'association. Chaque dimanche, une personne reçoit 80% des contributions. Les sommes issues des cotisations pour la caisse peuvent être utilisées pour un prêt. En cas de naissance ou de mariage, chacune donne 2.000 ou 2.500 FCFA et des présents. La participation à une tontine est exceptionnelle chez les employées et aucune aide familiale n'en fait partie. Les fumeuses employées adhèrent peu aux associations en raison de la faiblesse de leurs revenus et parce qu'elles considèrent leur présence sur le site de fumage comme transitoire.

- Les aides familiales ne font partie d'aucun réseau associatif et ne sont pas intégrées à la tontine des « Femmes battantes de Lubafrique ». Mireille, 17 ans, dit à propos de la tontine qui se crée : « Elles font leurs trucs en secret, c'est pour les grandes personnes. C'est pour les mamans tu ne peux pas aller. [...] Toi tu es enfant » (Mireille, aide familiale, Abidjan, mars 2017), tandis qu'Aïcha demande : « Si tu as les moyens, tu peux faire l'association, mais si tu n'as pas les moyens, qu'est-ce que tu peux faire ? » (Aïcha, aide familiale, Abidjan, février 2017). Il ressort de nos entretiens que les relations avec les tutrices sont l'unique filet de sécurité des jeunes aides, ce qui explique aussi l'importance qu'elles accordent aux liens avec leur tutrice (Doppon Ali, 2018).
- Les discussions avec les aides familiales à propos de leur sortie de l'activité témoignent à la fois de leur volonté d'indépendance et des opportunités restreintes d'autonomisation qui s'offrent à elles. Le constat de Jacquemin sur les faibles possibilités des jeunes femmes placées de sortir de la position subordonnée dans laquelle elles sont confinées résonne fortement avec nos entretiens.
 - « Une fois sorties (ou exclues) de la domesticité, leurs possibilités sont réduites ; elles en connaissent d'ailleurs la liste de façon tout à fait exhaustive. La couture, la coiffure et le petit commerce condensent toutes les perspectives d'accéder à un métier, à un « bon travail », socialement reconnu. Mais l'argent est indispensable, il leur fait cruellement défaut et toutes celles qui n'ont pu épargner assez sur leurs maigres salaires (c'est-à-dire la grande majorité) ont besoin du soutien, très aléatoire, d'un proche : leur tutrice (cas des « petites nièces » et des enfants louées), un parent, un petit ami ou leur futur mari. » (Jacquemin, 2002, p.323)
- Cependant, les échanges que nous avons eus avec les aides familiales montrent qu'elles élaborent des stratégies pour ne pas perpétuer leur situation de dépendance, notamment vis-à-vis de leur futur mari. Plusieurs jeunes femmes expliquent avoir quitté leur petit ami (qui est parfois le père d'un enfant) lorsque celui-ci avait eu des gestes violents. Certaines ont des projets d'autonomisation riches d'enseignements sur la façon dont elles construisent leur avenir. C'est le cas de Denise, une aide de 19 ans d'origine togolaise. Elle est fiancée à un jeune ivoirien, et souhaite, avant son mariage, revenir au Togo pour se former à la couture. Son départ lui permet d'éprouver sa relation (« s'il m'aime vraiment, il va venir me chercher ») et de s'assurer une indépendance financière après le mariage : « (Si) tu ne sais rien faire, tu vas rester à la maison, lui il va aller se promener, il va acheter à manger. Si tu as faim tu vas dire 'donne-moi à manger, donne-moi à manger'. Moi, si je sais faire pour moi, c'est bon » (Aide familiale, Abidjan, mars 2017).

Conclusion : lignes générationnelles, lignes hiérarchiques et dépendances croisées dans l'accès aux opportunités

En décrivant la situation des fumeuses de Niangon Nord, des aides familiales et des employées, cet article met l'accent sur l'importance des hiérarchies qui structurent la profession et ont une influence sur les solidarités entre travailleuses exposées à des risques environnementaux élevés. Il s'inscrit dans la perspective de l'écologie politique, qui souligne l'importance de penser conjointement les relations économiques, de pouvoir et les pollutions (Heynen et al., 2006). Pour reprendre les termes employés par Larrère (2012), ce travail vise à « rendre visible l'invisible », c'est-à-dire identifier et

nommer les conditions qui rendent possible l'activité de fumage (activité à la fois rémunératrice pour des femmes de milieux modestes, qui a une fonction nutritive et qui pollue fortement). Dans cette perspective, nous avons cherché à mettre en évidence trois aspects, d'une part les effets de l'activité de fumage sur la santé des fumeuses propriétaires des fours ; d'autre part les efforts importants qu'elles font pour se soigner et se protéger contre les effets de la pollution, et enfin les rapports de dépendance des employées et aides familiales vis-à-vis des fumeuses propriétaires des fours. Ce dernier point illustre la façon dont les lignes générationnelles et statutaires et des sociabilités complexes délimitent les accès aux opportunités dans la société abidjanaise (Simone, 2010). Dans la capitale ivoirienne, où les inégalités sont fortes, cet accès est largement conditionné par des mécanismes restreints de solidarité et à la possibilité de contrôler ses horaires (et ainsi son niveau d'exposition aux polluants) ainsi qu'à la transmission de connaissances pour prévenir et soigner ses effets sur la santé (Becerra et al. 2020).

Ce cas d'étude permet de dresser un portrait nuancé des relations entre les fumeuses et leurs aides, et de la façon dont ces relations impactent *in fine* la santé des unes et des autres. Les aides, et plus particulièrement les aides familiales, subissent les stratégies de transfert du risque de leurs employeuses qui les obligent à être présentes pendant de longues heures sur le site pollué. Elles sont aussi largement dépendantes du bon vouloir des « mamans » pour se soigner. Néanmoins, et comme le rappelle la littérature sur le confiage, par leur travail sur le site de fumage, les jeunes femmes se forment à un métier, accèdent à de nouvelles sociabilités et peuvent (dans certains cas et souvent aux dépens de leur santé) se constituer un petit pécule qui les aident à s'autonomiser.

Les « mamans » font face à de lourdes charges, qui comprennent l'achat et le transport de produits à fumer et les prélèvements de la municipalité. Pour nombre d'entre elles, la présence des aides est une condition nécessaire au bon fonctionnement de l'activité. Or cet emploi, salarié ou non, requiert des dépenses importantes. Elles doivent être en mesure de supporter des risques économiques (interdiction de l'activité, achats de produits gâtés, faibles ventes) tout en maintenant leur solvabilité en tant que tutrices envers les familles des jeunes femmes confiées. De plus, quoique moins exposées que les employées, elles sont présentes sur le site de fumage sur le long terme et font de ce fait face à un risque sanitaire élevé.

40 Enfin, le fumage permet la conservation de la viande et du poisson, sources de protéines, ce qui en fait une activité essentielle dans la nutrition de la population urbaine (Vidal, 1985, Monney et al. 2021). À ce sujet, de récents travaux attestent de la forte teneur en plomb et en cadmium du poisson fumé, mais il semble que le fumage en réduise la concentration de mercure par rapport au produit frais (Monney et al., 2020). Dès lors, il serait intéressant de poursuivre les recherches en documentant les perceptions et pratiques des consommateurs.

Les recherches sur les activités de fumage et la pollution qu'elles entrainent doivent intégrer à leurs analyses les rapports de subordination entre fumeuses tels que le confiage. Ces relations interpersonnelles permettent l'activité, et sont déterminantes dans la capacité de protéger la santé, prévenir les risques et, en général, accéder à une vie plus sûre. Dans cette perspective, il est important de penser l'intrication de ces modes d'emploi avec les risques environnementaux et professionnels dans le contexte urbain ouest-africain, en prenant en compte à la fois les possibilités d'accès à de nouvelles opportunités qu'elles ouvrent ainsi que leurs aspects limitants. C'est ce que Simone nomme le caractère « claustrophobique », c'est-à-dire, le fait qu'on soit

enfermé dans liens de parentèle qui entravent l'expression personnelle (Simone, 2010). Bien qu'à des niveaux différents, ces relations génèrent des dépendances et des obligations à la fois pour les propriétaires de l'activité et pour leurs aides.

Les auteurs souhaitent chaleureusement remercier toutes les personnes qui ont participé à cette étude. Ce travail a bénéficié du soutien de l'Idex SAREHA (ANR) et du projet DACCIWA (Dynamics-Aerosol-Chemistry-Cloud Interactions in West Africa) financé par la Commission européenne.

BIBLIOGRAPHIE

Adeyeye, S. A. O., et O. B. Oyewole, 2016, An overview of traditional fish smoking in Africa, *Journal of Culinary Science & Technology*, 14,3, pp. 198-215.

Angoni, H., A. P. Tatchim, B. A. Nkonmeneck et E. Nguekam, 2015, Utilisation du bois dans les pêcheries côtières du Cameroun, *Revue d'ethnoecologie*, 7, pp. 38-50.

Anoh, P., 1999, Dynamisme du marché de poisson fumé de Treichville (Chicago) et approvisionnement des villes de l'intérieur en ressources halieutiques, *Les Cahiers Nantais*, 51, pp. 65-73.

Ayimpam, S., 2014, Économie de la débrouille à Kinshasa : informalité, commerce et réseaux sociaux, Karthala Editions, 345p.

Becerra, S., M. Belland, A. Bonnassieux, et C. Liousse, 2020, 'Living with' air pollution in Abidjan (Cote d'Ivoire): a study of risk culture and silent suffering in three occupational areas, *Health, Risk & Society*, 22,1, pp. 86-106.

Belland, M., 2017, Pollution de l'air et culture du risque à Abidjan. Étude de trois professions évoluant sur des sites fortement pollués à Abidjan, Mémoire de Master en sciences politiques, Sciences Po Toulouse, Toulouse, 175p.

Blaikie, P., 1995, Changing environments or changing views? A political ecology for developing countries, *Geography*, pp. 203-214.

Bonnet, D., et Y. Jaffré (Éds.), 2003, Les maladies de passage : transmissions, préventions et hygiènes en Afrique de l'Ouest., Karthala Editions, 510p.

Boutrais, J.-B., 2005, Lait et produits laitiers en Adamaoua: Peuls buveurs de lait, Peules vendeuses de lait, dans: C. Raimond, E. Garine et O. Langlois (dir), Ressources vivrières et choix alimentaires dans le bassin du Lac Tchad, Paris: Éd. de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), pp. 413-434, (Colloques et Séminaires).

Chabi, N. W., C. T. Konfo, P. D. Emonde, M. T. C. Chichi, K. J. C. Sika, Y. Alamou, M. Keke, E. Dahouenon-Ahoussi, et L. S. Baba-Moussa, 2014, Performance of an improved smoking device (Chorkor furnace) on the quality of smoked fish in the municipality of Aplahoue (Southeast Benin), *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 93, pp. 1383-1391.

Charmes, J. et P. Adair, 2014, L'inconstant caméléon, ou comment appréhender l'informel?, Mondes en développement, 166, 2, pp. 7-16. Djessouho, D. O. C., 2015, Analyse socio-économique du fumage du poisson de la pêche artisanale maritime sur le littoral du Bénin, Mémoire de fin d'étude en Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage, AgroCampus Ouest, Renne, 55p.

Djossou, J., J.-F. Léon, A. B. Akpo, C. Liousse, V. Yoboué, M. Bedou, M. Bodjrenou, C. Chiron, C. Galy-Lacaux, E. Gardrat, M. Abbey, S. Keita, J. Bahino, E. T. N'Datchoh, M. Ossohou, et C. N. Awanou, 2018, Mass concentration, optical depth and carbon composition of particulate matter in the major southern west African cities of Cotonou (Benin) and Abidjan (Côte d'Ivoire), *Atmospheric Chemistry and Physics*, 18, 9, pp. 6275-6291.

Doppon Ali, C., 2018, Conditions de travail et de vie des enfants dans le secteur informel à Abidjan : Cas des adolescentes dans le petit commerce, *European Scientific Journal*, 14, 29, 170 p., [En ligne] URL: https://doi.org/10.19044/esj.2018.v14n29p170

Douglas, M., 2003, Pureté et danger : Purity and danger: An analysis of concepts of pollution and taboo, Routledge, 208 p.

Elmhirst, R., 2015, *Feminist political ecology*, dans: The Routledge handbook of political ecology, Routledge, pp. 519-530.

Guilhem, D., 2006, Le lait de vache dans les sociétés peules. Pratiques alimentaires et symbolisme d'un critère identitaire, Partenariat *Ocha / Les Cafés Géo*, 25p.

Graham, S., 2015, Soutien vital: l'écologie politique de l'air urbain, Life support: The political ecology of urban air, *City*, 19, 2-3, pp. 192-215.

Gray, L. C., et W. G. Moseley, 2005, A geographical perspective on poverty–environment interactions, *Geographical Journal*, 171,1, pp. 9-23.

Heynen, N., M. Kaika et E. Swyngedouw (Éds.), 2006, *In the nature of cities: urban political ecology and the politics of urban metabolism*, Vol. 3, Taylor et Francis, 271p.

Hugon, P., 2014, L'« informel » ou la petite production marchande revisités quarante ans après, Mondes en développement, 2, pp. 17-30.

Jacquemin, M., 2002, Travail domestique et travail des enfants, le cas d'Abidjan (Côte-d'Ivoire), *Tiers Monde*, pp. 307-326.

Jacquemin, M., 2009, « Petites nièces » et « petites bonnes » à Abidjan », *Travail, genre et sociétés*, 2, pp. 53-74.

Jacquemin, M., 2011, Migrations juvéniles féminines de travail en Côte-d'Ivoire, *Journal des africanistes*, 81,2, pp. 61-86.

Jaffré, Y., J. P. Olivier de Sardan, (Éds), 2003, *Une médecine inhospitalière : les difficiles relations entre soignants et soignés dans cinq capitales de l'Afrique de l'Ouest*, Institut de recherche pour le développement (IRD) - Karthala, 261p.

Jobert, B., et P. Muller, 1987, L'État en action: politiques publiques et corporatismes, FeniXX, 256p.

Kabré, A. T., D. Diarra, and A. Traoré, 2003, Le fumage du poisson au Burkina Faso: comparaison des caractéristiques et de la rentabilité de trois types de fumoirs améliorés. *Cahiers Agricultures*, 12,6, pp. 409-417.

Keita, S., C. Liousse, V. Yoboué, P. Dominutti, B. Guinot, E. M. Assamoi, A. Borbon, S. L. Haslett, L. Bouvier, A. Colomb, H. Coe, A. Akpo, J. Adon, J. Bahino, M. Doumbia, J. Djossou, C. Galy-Lacaux, E. Gadrat, S. Gnamien, J.-F. Léon, M. Ossohou, T. E. N'Datchoh et L. Roblou, 2018, Particle and VOC

emission factor measurements for anthropogenic sources in West Africa, *Atmospheric Chemistry* and *Physics*, 18,10, pp. 7691-7708.

Larrère, C., 2012, L'écoféminisme : féminisme écologique ou écologie féministe ? Tracés, Revue de sciences humaines, 22, pp. 105-121.

Le Pape, M., 1985, De l'espace et des races à Abidjan, entre 1903 et 1934, *Cahiers d'études africaines*, 25,99, pp. 295-307.

Lesclingand, M., 2011, Migrations des jeunes filles au Mali : exploitation ou émancipation? *Travail, genre et sociétés*, 1, pp. 23-40.

Mambo-Gnakale, L. O. A., P. Tuo, S. Ouattara, et P. K. Anoh, 2017, Transformation de poisson et risques sanitaires sur les sites d'Abobodoumé et de Yopougon-Santé à Abidjan, Côte d'Ivoire, Àhoho, pp. 137-152.

Monney, U. Y., V. Diaby, A. K. E. Yolande Assi, I. Sanogo, A. F. Yapo, et J. A. Djama, J. A., 2020, Évaluation de la teneur en Cadmium, Plomb et Mercure avant et après fumage chez trois espèces de poisson à forte consommation dans la zone d'Abidjan, Côte d'Ivoire, *Rev. Ivoir. Sci. Technol*, 36, pp. 253-266.

Monney, U. Y., V. Diaby, B. K. Bla, A. N. D. K. G., Konan, et A. F. Yapo, 2021, Analyse socio-sanitaire du fumage de poisson dans la ville d'Abidjan, Côte d'Ivoire, *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, 15, 6, pp. 2337-2348.

Olivier de Sardan, J. P., 1995, La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie, *Enquête. Archives de la revue Enquête*, 1, pp. 71-109.

Simone, A., 2010, City life from Jakarta to Dakar: movements at the crossroads, Routledge, 424 p.

Thorsen, D., 2012, Children Working in the Urban Informal Economy. Evidence from West and Central Africa, UNICEF, Dakar, 23p.

Vidal, C., 1985, L'artisanat féminin et la restauration populaire à Abidjan, dans : J. Bisilliat et al., (Éds), Femmes et politiques alimentaires, Paris, Editions de l'ORSTOM, pp. 548-556.

Xu, H., J.-F. Léon, C. Liousse, B. Guinot, V. Yoboué, A. B. Akpo, J. Adon, K. F. Ho, S. S. H. Ho, L. Li, E. Gardrat, Z. Shen, et J. Cao, 2019, Personal exposure to PM2.5 emitted from typical anthropogenic sources in southern West Africa: chemical characteristics and associated health risks, *Atmos. Chem. Phys.*, 19, pp. 6637–6657.

NOTES

1. Citation issue d'un entretien avec Aïcha, aide familiale, Abidjan, mars 2017.

RÉSUMÉS

En Afrique de l'Ouest, les femmes qui fument le poisson et la viande sont exposées à des risques environnementaux élevés, car leur activité les expose à de fortes concentrations d'émissions nocives. À travers l'étude de cas des travailleuses d'un site de fumage accolé à un marché

populaire à Abidjan, cet article décrit les perceptions de la pollution de l'air, les effets sur leur santé et les stratégies et pratiques individuelles et collectives des fumeuses pour la réduire. Un accent particulier est mis sur les relations de travail entre fumeuses et les aides qu'elles emploient, puisque ces hiérarchies influent sur le niveau d'exposition à la pollution. Dans cette perspective sont analysées les relations de dépendance qui structurent les activités féminines de l'économie populaire, et en particulier les pratiques de confiage d'une main-d'œuvre juvénile, ainsi que les parcours professionnels des aides face aux risques, entre exploitation et émancipation. Cet article propose de considérer conjointement les pollutions, leurs risques sur la santé des travailleuses, les opportunités économiques des femmes de milieu populaire et les obligations sociales réciproques entre fumeuses dans la capitale ivoirienne.

In West Africa, women who smoke fish and meat face high environmental risks because their activity exposes them to high concentrations of harmful air emissions. Through a case study of women workers at a smoking site adjacent to a popular market in Abidjan, this paper describes the perceptions of air pollution, its health effects, and the individual and collective strategies and practices of women smokers to reduce it. Particular emphasis is placed on the working relationships between smokers and the helpers they employ, since these hierarchies influence their level of exposure to pollution. In this perspective, relations of dependence structuring women-led activities of the popular economy are analyzed, and especially the practices of entrusting the juvenile workforce, as well as the professional path of young helpers in the face of risks, between exploitation and emancipation. This article proposes to consider together environmental degradations, occupational health risks, economic opportunities for working-class women, and reciprocal social obligations among female smokers in the Ivorian capital.

INDFX

Mots-clés: pollution, fumeuses, risques professionnels, hiérarchies, confiage, feux domestiques, Côte d'Ivoire

Keywords: pollution, smokers, occupational risks, hierarchies, domestic fires, Ivory Coast

AUTEURS

MARIE BELLAND

Doctorante en géographie humaine, Université d'Amsterdam, Pays-Bas, adresse courriel : m.v.belland@uva.nl

ALAIN BONNASSIEUX

Chercheur en sociologie Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST), UniversitéToulouse 2, France, adresse courriel : bonnassieux.alain@orange.fr